



Avertissement



ARBRES DE NOËL

No 06 – 2 juin 2009

EN BREF :

- La température froide a ralenti le développement des pousses.
- Des gels de - 3 à - 4 °C ont causé des dommages aux pousses.
- L'émergence de la cécidomyie du sapin tire à sa fin en Estrie.

ÉTAT DE LA SITUATION

Développement des arbres

La température froide a ralenti le développement des pousses de l'année. Malgré ce constat, l'accumulation de la chaleur est plus élevée en 2009 qu'en 2008 dans la plupart des sites d'observation.

Les gels qui ont atteint, à certains endroits, une température allant jusqu'à - 4 °C dans la nuit du 26 mai ont causé des dommages. Dans la plupart des sites d'observation, les dommages, quoique appréciables, n'ont pas occasionné un préjudice important aux arbres.

Le puceron des pousses du sapin

Le puceron des pousses du sapin est sous contrôle dans tous les sites d'observation. À cette période-ci de l'année, les pucerons en sont à leur deuxième génération. À moins d'une infestation importante et non contrôlée, il n'est pas justifié d'intervenir lorsque les bourgeons sont au stade IV ou V, puisque le ravageur se trouve protégé de l'insecticide à l'intérieur des pousses et qu'il est difficile de le détruire.

Avant d'appliquer un insecticide, évaluez si une intervention est nécessaire et tenez compte de certains critères comme l'âge des arbres, la qualité visée, votre degré de tolérance aux dommages causés aux arbres par ce ravageur, etc.

Pour les produits à utiliser et les mises en garde, consultez l'avertissement [No 04](#) du 19 mai 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04an09.pdf>). Pour de l'information complémentaire, vous pouvez consulter la liste des liens qui apparaît à la fin de cet avertissement.



L'Association
des producteurs
d'arbres de Noël
du Québec inc.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

La cécidomyie du sapin



L'émergence de la cécidomyie tire à sa fin. Bien que le ravageur ait été observé à plusieurs endroits en Estrie, il n'y aura pas lieu de faire une application d'insecticide, dans la majorité des cas, puisque les dommages seront mineurs.

C'est à la suite des dépistages rigoureux effectués par le personnel du Club agroenvironnemental que des interventions ont eu lieu. À ces endroits, le développement des populations avait commencé plus tôt. L'objectif du traitement était de limiter la progression de l'insecte pour l'an prochain.

Selon nous, 2009 est une année charnière dans le développement de l'infestation qui surviendra l'an prochain. Lors de la prochaine période de taille, cibler les endroits où la cécidomyie est plus importante. Mémorisez l'emplacement de ces secteurs. Dans ces zones, il sera plus facile d'observer l'émergence de la population de cécidomyie et, ainsi, de mieux évaluer la situation et d'intervenir s'il y a lieu. À la limite, si quelques arbres sont très affectés (près de 50 % des aiguilles), il vaut mieux les détruire au cours de l'été en les brûlant ou en les enterrant pour diminuer le développement de populations futures.

Le fait d'intervenir par foyer d'infestation limite les interventions tout en diminuant leur impact négatif dans le développement des ravageurs de la cécidomyie. Rappelons-le : ce sont ces prédateurs et non les pesticides qui mettront fin à l'épidémie. Protéger les prédateurs de la cécidomyie et faire des interventions seulement dans des secteurs largement infestés sont des approches à développer pour les prochaines années.

Le balai de sorcière



À cette période-ci, les balais sont très visibles. En répétant le travail d'éradication chaque printemps, le taux d'infestation diminuera avec le temps.

Dans les sites les plus chauds, la sporulation (poussière jaune) commencera cette semaine.

Stratégie d'intervention et mesures proposées

Il est temps d'enlever les branches atteintes. Comme le champignon ne survit pas sur une branche morte, on peut couper, **jusqu'à la sporulation**, les branches infectées et laisser celles-ci dans la plantation. Après cette date, on doit attendre la fin de la sporulation (poussière jaune) avant de recommencer à couper les branches affectées.



Tableau des observations régionales

Postes d'observation	Stades des bourgeons (sapin baumier)					
	2007 (4 juin)	2008 (2 juin)	2009 (1 ^{er} juin)	Degrés-jours à partir du 1 ^{er} avril		
				2007 (4 juin)	2008 (2 juin)	2009 (1 ^{er} juin)
Saint-Épiphane (Rivière-du-Loup) (altitude 110 mètres)	Stade I : 5 % Stade II : 15 % Stade III : 20 % Stade IV : 45 % Stade V : 15 %	Stade I : 15 % Stade II : 15 % Stade III : 15 % Stade IV : 40 % Stade V : 15 %	Stade II : 5 % Stade III : 20 % Stade IV : 50 % Stade V : 25 %	325	316	290*
Sainte-Clothilde (altitude 355 mètres)	Stade II : 10 % Stade III : 20 % Stade IV : 50 % Stade V : 20 %	Stade II : 20 % Stade III : 30 % Stade IV : 20 % Stade V : 30 %	Stade II : 10 % Stade III : 40 % Stade IV : 30 % Stade V : 20 %	389	388	408
Saint-Honoré (altitude 396 mètres)	Stade II : 10 % Stade III : 30 % Stade IV : 60 %	Stade II : 20 % Stade III : 30 % Stade IV : 50 %	Stade I : 5 % Stade II : 5 % Stade III : 40 % Stade IV : 50 %	415	362	ND
Saint-Jacques-de-Leeds (altitude 412 mètres)	Stade II : 10 % Stade III : 20 % Stade IV : 30 % Stade V : 40 %	Stade I : 10 % Stade II : 10 % Stade III : 15 % Stade IV : 35 % Stade V : 30 %	Stade III : 10 % Stade IV : 30 % Stade V : 60 %	418	418	416
Nantes (altitude 459 mètres)	Stade IV : 80 % Stade V : 20 %	Stade III : 20 % Stade IV : 75 % Stade V : 5 %	Stade IV : 25 % Stade V : 75 %	394	ND	ND
East Hereford (altitude 343 mètres)	Stade IV : 25 % Stade V : 75 %	Stade IV : 50 % Stade V : 50 %	Stade III : 10 % Stade IV : 60 % Stade V : 30 %	438	402	424
Sawyerville (altitude 355 mètres)	Stade III : 10 % Stade IV : 35 % Stade V : 45 %	Stade III : 5 % Stade IV : 40 % Stade V : 55 %	Stade III : 5 % Stade IV : 70 % Stade V : 25 %	ND	438	454
Ham-Nord (altitude 276 mètres)	Stade III : 30 % Stade IV : 50 % Stade V : 20 %	Stade II : 10 % Stade III : 30 % Stade IV : 50 % Stade V : 10 %	Stade II : 10 % Stade III : 20 % Stade IV : 50 % Stade V : 20 %	414	409	412
Ayer's Cliff (altitude 297 mètres)	ND	Stade IV : 5 % Stade V : 95 %	Stade IV : 80 % Stade V : 20 %	519	497	499
Saint-Cuthbert (altitude 81 mètres)	Stade IV : 30 % Stade V : 70 %	Stade V : 100 %	Stade V : 100 %	517	502	489
Saint-Armand (altitude 122 mètres)	Stade IV : 5 % Stade V : 95 %	Stade V : 100 %	Stade IV : 95 % Stade V : 5 %	548	596	601

ND : non disponible

* Dans quelques sites d'observation, nous éprouvons des difficultés techniques avec quelques consoles de températures qui calculent le nombre de degrés-jours. Les données de degrés-jours suivies d'un astérisque vous indiquent qu'il s'agit d'une évaluation à partir d'une station de météorologique située dans la région où se trouve le site d'observation



Stades de développement des bourgeons du sapin



Stade I
Bourgeon collant et recouvert d'une membrane



Stade II
Bourgeon gonflé avec extrémité découverte



Stade III
Aiguilles exposées, mais non étalées



Stade IV
Début de l'étalement des aiguilles



Stade V
Pousse bien étalée qui commence à s'allonger

Contrôler les mauvaises herbes par l'application en jet dirigé



Plusieurs entreprises utilisent un mélange de 2,4-D et de glyphosate, en juin, afin de contrôler efficacement les mauvaises herbes.

Pour éviter de causer un préjudice aux arbres, la technique d'application des herbicides par le jet dirigé doit être faite avec précision, puisque les herbicides ne doivent pas tomber sur les branches.

Pour ce faire, utilisez cette technique uniquement sur les arbres ayant atteint 4 pieds et plus. Assurez-vous que, pour le premier pied à partir du sol, les branches aient été coupées. Le jet doit être dirigé à la base du tronc.

La période d'application est importante. N'appliquez ni trop tôt, ni trop tard. Attendez que la germination de la plupart des mauvaises herbes soit terminée (certaines graminées annuelles germent en début de juin). À partir de ce moment, ne retardez pas l'application, puisque des mauvaises herbes vigoureuses et plus hautes affectent la distribution d'herbicide et leur vigueur diminue l'efficacité des produits.

Le gaillet mollugine

Si vous avez des problèmes avec cette mauvaise herbe, consultez le bulletin d'information **No 05** du 13 juillet 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05an07.pdf>).

En 2008, des essais ont démontré l'efficacité d'un herbicide pour le contrôle du gaillet mollugine. Une demande d'homologation mineure devrait se faire au cours de l'été.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR INTERNET

Le puceron des pousses du sapin, méthode de dépistage à l'intention des propriétaires de plantations d'arbres de Noël :

http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Puceron08_05_final.pdf

Méthode d'évaluation et grille pour le dépistage du puceron des pousses du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Grille.pdf>

Bulletin sur la biologie du puceron des pousses du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/PUCERON.PDF>

Grille d'évaluation sur le nombre de pousses infectées par le puceron des pousses du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Grille.pdf>

Thèse de maîtrise de Payse Mailhot sur la cécidomyie du sapin :

<http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/7841466c-a1ec-42a3-b794-017f3338e334/23941.html>

Bulletin sur la biologie de la cécidomyie du sapin :

<http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/CECIDO.PDF>

Calibration d'un pulvérisateur :

<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04an07.pdf>

Banque d'images d'insectes et de maladies concernant les arbres de Noël :

<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/images.htm>

***La protection de l'environnement :
je fais ma part, je traite seulement lorsque c'est nécessaire.***

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES ARBRES DE NOËL

ANDRÉ PETTIGREW, agronome et avertisseur

MAPAQ, Direction régionale de l'Estrie

4260, boulevard Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A5

Téléphone : 819 820-3035, poste 4374 – Télécopieur : 819 820-3942

Sans frais : 1 800 363-7471 pour les régions 418, 450 et 819

Courriel : Andre.Pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires - Avertissement No 06 – arbres de Noël – 2 juin 2009



ARBRES DE NOËL

Avertissement No 06 – 2009, page 5